



### **Communiqué de presse du SNES Moselle du 28 avril 2010**

Le SNES condamne fermement l'agression dont un enseignant du collège Lionel TERRAY d'AUMETZ a été victime, dans le cadre de sa classe, le mercredi 28 avril 2010. Le SNES espère que ses blessures soient sans gravité et lui adresse ses vœux de prompt rétablissement, il tient à apporter son soutien à l'ensemble des personnels et des élèves de l'établissement.

Cette agression d'un enseignant par un élève est un acte d'une très grande gravité. Fort heureusement, de telles agressions sont exceptionnelles. Des actes aussi graves ne doivent pas rester impunis. Pour autant, la lutte contre la violence scolaire ne saurait se réduire à des mesures sécuritaires et répressives. Installer des portiques, des caméras de surveillance ou des policiers dans les établissements ne serait d'aucun effet.

Lutter contre la violence scolaire nécessite une politique éducative et de prévention ambitieuse. Cela passe par l'augmentation du nombre de personnels d'enseignement et d'éducation et par une lutte résolue contre la difficulté scolaire. On ne peut s'empêcher de s'interroger sur les conséquences de la réduction massive des moyens humains présents dans les établissements sur les conditions d'études et de réussite des élèves et, du même coup, sur les conditions de travail des personnels.

Pour le SNES-Moselle,

Bruno HENRY, secrétaire départemental